



COMMUNE DE COULAURES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 14 Avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le 14 avril

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20H15 en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 8 avril 2017

Heure d'ouverture de séance : 20h30

Secrétaire de séance : Martine MONEIN

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 12

Pouvoir : 03

Présents : Corinne DUCROCQ, Karine VON DORINGK, Alain FAYOL, Jean-Michel BOURGUIGNON, Christian BERTRAND, Philippe GALLET, Kornelius GOUDAPPEL, Martine MONEIN, Jacqueline RIMMER.

Absents excusés : Cédric CARRU, Jean MARCHAND, Yohan MARECHAL, Fabienne ROUSSEAU, Jean-François THOMASSON, Stéphane VAYSSIERES.

Madame le Maire demande à l'Assemblée s'il existe des remarques concernant le PV de la dernière séance du Conseil.

Il n'y a aucune remarque de la part des élus qui valident, à l'unanimité, ce compte rendu.

Madame le maire ouvre donc la séance à 20h40.

1) Modification de la délibération instituant les indemnités de fonction du Maire et de ses adjoints.

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux sont valorisés en application du relèvement de la valeur du point d'indice prévu par décret N° 2016-670 du 25 Mai 2016, à partir du 1^{er} février 2017.

La précédente délibération (N°2014/04-33) faisant référence à l'ancien indice brut terminal 1015, une nouvelle délibération, visant l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, doit être prise.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte**, à l'unanimité de ses membres, l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour les indemnités de fonction du Maire et de ses adjoints.

- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 12 votants

Abstention : 0
 Contre : 0
 Pour : 12

2) Délibération pour le vote des 4 taux

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux des 4 taxes directes locales pour l'année 2017. Toutefois, elle explique que des changements sont intervenus du fait du rattachement de Coulaures à la communauté de communes du Pays de Lanouaille, à savoir :

- Taxe d'habitation : **9.29%** (la part départementale étant maintenant perçue par la Communauté de Communes)
- Taxe foncière (bâti) : **12.42%** (inchangée)
- Taxe foncière (non bâti) : **78.59%** (inchangée)
- Compensation de la taxe professionnelle : perçue par la Communauté de Communes.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à la majorité de ses membres, d'accepter que les taxes directes locales pour l'année 2017 soient modifiées selon le tableau ci-dessus.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 12 votants

Abstention : 0
 Contre : 0
 Pour : 12

3) Délibération pour l'approbation du Compte Administratif du budget principal et l'affectation des résultats de l'exercice 2016

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 ce jour,

Statuant sur affectation du résultat cumulé d'exploitation.

Considérant les éléments suivants :

- Le résultat cumulé de la section d'investissement étant de (reprise au 001) : **38 567.77€**
 - Le besoin de financer les restes à réaliser étant de : Dépenses 132 159.95€
- | | | |
|--|----------|---------------------|
| | Recettes | 0€ |
| | | -132 159.95€ |

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1. Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 au BP 2017)	93 591.18€
2. Affectation complémentaire en « Réserves » (crédit du compte 1068 au BP 2017)	0,00€
3. Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2017 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	296 652.97€
TOTAL	390 244.15€

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le Compte Administratif et l'affectation des résultats de l'exercice 2016
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 12 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

4) Délibération pour l'approbation du Compte Administratif du budget annexe « Transport scolaire » et l'affectation des résultats de l'exercice 2016

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 ce jour,

Statuant sur affectation du résultat cumulé d'exploitation.

Considérant les éléments suivants :

- Le résultat cumulé de la section d'investissement étant de (reprise au 001) : **14 117.90€**
- Le besoin de financer les restes à réaliser étant de :

Dépenses	0,00€
Recettes	<u>0,00€</u>
	0,00€

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1. Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 au BP 2017)	0,00€
2. Affectation complémentaire en « Réserves » (crédit du compte 1068 au BP 2017)	
3. Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2017 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	48 480.51€
TOTAL	48 480.51€

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le Compte Administratif et l'affectation des résultats de l'exercice 2016
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 12 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

5) Délibération pour le vote du budget principal 2017

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses : **924 390.77 €**
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses : **522 477.72 €**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'investissement et d'exploitation, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le budget principal de la commune pour l'exercice 2017
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 12 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

6) Délibération pour le vote du budget annexe « Transport scolaire » 2017

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section d'exploitation en recettes : **83 310.51€**
- Section d'exploitation en dépenses : **37 087.31€**
- Section d'investissement en recettes : **30 107.90€**
- Section d'investissement en dépenses : **3 030.00€**
-

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'investissement et d'exploitation, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le budget annexe « Transport scolaire » pour l'exercice 2017
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 12 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

7) Questions diverses.

Pas de question diverse.

La séance est levée à 22h30

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance
du 14 Avril 2017.

- 2017/04-30 Modification de la délibération instituant les indemnités de fonction du Maire et de ses adjoints.
- 2017/04-31 Délibération pour le vote des 4 taux
- 2017/04-32 Délibération pour l'approbation du Compte Administratif du budget principal et l'affectation des résultats de l'exercice 2016
- 2017/04-33 Délibération pour l'approbation du Compte Administratif du budget annexe « Transport scolaire » et l'affectation des résultats de l'exercice 2016
- 2017/04-34 Délibération pour le vote du budget principal 2017
- 2017/04-35 Délibération pour le vote du budget annexe « Transport scolaire » 2017